

États financiers du

FONDS DE STRATÉGIES DE CRÉDIT NEWGEN

Pour les semestres clos les 30 juin 2026 et 2025

(non audité)

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE LA PRÉSENTATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Les états financiers intermédiaires non audités ci-joints ont été préparés par NewGen Asset Management Limited en qualité de gestionnaire du Fonds. Le gestionnaire du Fonds est responsable de l'information et des déclarations contenues dans les présents états financiers intermédiaires.

Le gestionnaire utilise des procédés appropriés pour assurer la production d'informations financières fiables et pertinentes. Les états financiers intermédiaires non audités ont été préparés conformément aux Normes IFRS de comptabilité publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB ») et comprennent des montants fondés sur des estimations et des jugements formulés par le gestionnaire. Les informations significatives sur les méthodes comptables que le fiduciaire juge appropriées pour le Fonds sont décrites à la note 2 des états financiers intermédiaires non audités.

Au nom du gestionnaire

« David Dattels »

Le 17 août 2026

Date

AVIS AUX PORTEURS DE PARTS

Les auditeurs du Fonds n'ont pas examiné les présents états financiers intermédiaires.

NewGen Asset Management Limited, le gestionnaire du Fonds, nomme un auditeur indépendant pour l'audit des états financiers annuels du Fonds. En vertu des lois sur les valeurs mobilières applicables, si les états financiers intermédiaires du Fonds ne sont pas examinés par un auditeur, il doit en être fait mention dans l'avis accompagnant les états financiers en question.

FONDS DE STRATÉGIES DE CRÉDIT NEWGEN

États de la situation financière (non audité) Au 30 juin 2026 et au 31 décembre 2025

	30 juin 2026	31 décembre 2025
ACTIFS		
Actifs courants		
Trésorerie (note 4)	27 012 200 \$	4 504 930 \$
Placements détenus, à la juste valeur par le biais du résultat net (note 7)	268 634 006	238 445 152
Intérêts et dividendes à recevoir	3 157 318	2 489 665
Autres débiteurs	92 753	259 464
Charges payées d'avance	19 352	22 312
Souscriptions à recevoir	445 159	757 750
Plus-value latente des dérivés (notes 2 et 7)	144 552	2 301 063
Débiteurs liés aux placements vendus	52 081	—
	<u>299 557 421</u>	<u>248 780 336</u>
PASSIFS		
Passifs courants		
Placements vendus à découvert, à la juste valeur par le biais du résultat net (note 7)	23 064 778	29 233 027
Moins-value latente des contrats à terme de gré à gré (notes 2 et 7)	4 385 583	97 358
Rémunération au rendement à payer (note 3)	346 147	295 002
Intérêts et dividendes à payer sur les placements vendus à découvert	66 172	143 778
Créditeurs et charges à payer	106 604	99 096
Autres créditeurs	68 415	52 435
Frais de gestion à payer (note 3)	205 351	126 859
Rachats à payer	467 168	22 311
Créditeurs liés aux placements achetés	815 610	—
	<u>29 525 828</u>	<u>30 069 866</u>
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	<u>270 031 593 \$</u>	<u>218 710 470 \$</u>
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par catégorie		
Catégorie C	118 326 372 \$	96 367 561 \$
Catégorie F	134 236 332	104 952 023
Catégorie F (\$ US)	4 664 956	4 902 359
Catégorie G	9 837 869	9 730 420
Catégorie G (\$ US)	1 186 479	1 107 489
Catégorie I	1 779 585	1 650 618
	<u>270 031 593 \$</u>	<u>218 710 470 \$</u>
Nombre de parts rachetables en circulation (note 5)		
Catégorie C	10 246 730	8 355 721
Catégorie F	11 161 591	8 735 734
Catégorie F (\$ US)	269 406	295 613
Catégorie G	860 727	847 474
Catégorie G (\$ US)	72 610	70 329
Catégorie I	156 801	146 825

FONDS DE STRATÉGIES DE CRÉDIT NEWGEN

États de la situation financière (non audité) (suite) Au 30 juin 2026 et au 31 décembre 2025

	30 juin 2026	31 décembre 2025
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part		
Catégorie C	11,55 \$	11,53 \$
Catégorie F	12,03	12,01
Catégorie F (\$ US)	17,32	16,58
Catégorie G	11,43	11,48
Catégorie G (\$ US)	16,34	15,75
Catégorie I	11,35	11,24
Catégorie F (\$ US) (en \$ US)	12,19	12,09
Catégorie G (\$ US) (en \$ US)	11,50	11,48

Se reporter aux notes annexes.

Approuvé au nom du Fonds :

« David Dattels »

Gestionnaire
NewGen Asset Management Limited

FONDS DE STRATÉGIES DE CRÉDIT NEWGEN

États du résultat global (non audité) Pour les semestres clos les 30 juin 2026 et 2025

	2026	2025
Produits		
Dividendes	1 897 557 \$	834 335 \$
Produits d'intérêts aux fins des distributions	6 787 898	5 150 640
Profit net réalisé sur la vente de placements, compte tenu des écarts de conversion	11 785 225	2 593 250
(Perte nette) profit net réalisé sur les dérivés	(1 367 403)	2 467 985
Variation nette de la moins-value latente des placements, compte tenu des écarts de conversion	(4 225 332)	(6 032 393)
Variation nette de la (moins-value) plus-value latente des dérivés	(6 444 735)	1 622 098
Autres produits d'exploitation	22 159	41 849
	<u>8 455 369</u>	<u>6 677 764</u>
Charges		
Frais de gestion (note 3)	1 223 744	764 500
Rémunération au rendement (note 3)	968 852	907 862
Intérêts et frais d'emprunt	549 523	431 924
Dividendes versés sur les placements vendus à découvert	232 786	30 689
Charges d'exploitation	148 075	124 487
Commissions et autres coûts liés aux opérations du portefeuille	133 888	76 023
Honoraires d'audit	46 787	39 974
Retenues d'impôt	50 433	10 595
Frais juridiques	18 697	50 013
Droits de garde	15 679	1 783
	<u>3 388 464</u>	<u>2 437 850</u>
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	<u>5 066 905 \$</u>	<u>4 239 914 \$</u>

FONDS DE STRATÉGIES DE CRÉDIT NEWGEN

États de la variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (non audité) Pour les semestres clos les 30 juin 2026 et 2025

	Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période	Produit de l'émission de parts rachetables*	Rachat de parts rachetables*	Distributions aux porteurs de parts rachetables	Réinvestissement des distributions	Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période
2026	218 710 470 \$	89 545 632 \$	(40 969 096) \$	(4 836 681) \$	2 514 363 \$	5 066 905 \$	270 031 593 \$

* Le produit total des parts rachetables dans le cadre des transferts entrants et les rachats de parts rachetables dans le cadre des transferts sortants pour la période close le 30 juin 2026 se sont chiffrés respectivement à 274 951 \$ et à (274 951) \$.

	Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période	Produit de l'émission de parts rachetables**	Rachat de parts rachetables**	Distributions aux porteurs de parts rachetables	Réinvestissement des distributions	Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période
2025	100 408 186 \$	95 796 599 \$	(14 472 898) \$	(3 057 297) \$	1 687 977 \$	4 239 914 \$	184 602 481 \$

** Le produit total des parts rachetables dans le cadre des transferts entrants et les rachats de parts rachetables dans le cadre des transferts sortants pour la période close le 30 juin 2025 se sont chiffrés respectivement à 985 348 \$ et à (985 348) \$.

FONDS DE STRATÉGIES DE CRÉDIT NEWGEN

Tableaux des flux de trésorerie (non audité) Pour les semestres clos les 30 juin 2026 et 2025

	2026	2025
Entrées (sorties) de trésorerie liées aux activités suivantes :		
Activités d'exploitation		
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	5 066 905 \$	4 239 914 \$
Ajustements au titre des éléments sans effet sur la trésorerie		
Profit net réalisé sur la vente de placements, compte tenu des écarts de conversion	(11 785 225)	(2 593 250)
Variation nette de la moins-value latente des placements, compte tenu des écarts de conversion	4 225 332	6 032 393
Variation nette de la moins-value (plus-value) latente des dérivés	6 444 735	(1 622 098)
Variation des soldes hors trésorerie		
Augmentation des intérêts et dividendes à recevoir	(667 653)	(1 375 304)
Diminution (augmentation) des autres débiteurs	166 711	(26 181)
Diminution des charges payées d'avance	2 960	4 905
Augmentation des débiteurs liés aux placements vendus	(52 081)	(5 307 156)
Augmentation de la rémunération au rendement à payer	51 145	79 589
Diminution des intérêts et dividendes à payer sur les placements vendus à découvert	(77 606)	(11 382)
Augmentation des créditeurs et charges à payer	7 508	16 422
Augmentation des autres créditeurs	15 980	9 552
Augmentation des frais de gestion à payer	78 492	89 104
Augmentation (diminution) des créditeurs liés aux placements achetés	815 610	5 530 649
Produit de la vente de placements	610 664 545	397 724 021
Achat de placements	(639 396 679)	(475 528 711)
Sorties de trésorerie liées aux activités d'exploitation	(24 439 321)	(72 737 533)
Activités de financement		
Produit de l'émission de parts rachetables	89 583 272	93 644 826
Montant payé au rachat de parts rachetables	(40 249 288)	(13 453 337)
Distributions versées aux porteurs de parts rachetables, déduction faite des réinvestissements	(2 322 318)	(1 369 320)
Entrées de trésorerie liées aux activités de financement	47 011 666	78 822 169
Augmentation de la trésorerie au cours de la période	22 572 345	6 084 636
Perte de change sur la trésorerie	(65 075)	(198 441)
Trésorerie à l'ouverture de la période	4 504 930	6 050 143
Trésorerie (note 4) à la clôture de la période	27 012 200 \$	11 936 338 \$
Informations supplémentaires*		
Intérêts versés	390 753 \$	326 779 \$
Intérêts reçus	6 204 666	3 965 475
Dividendes versés	259 958	26 750
Dividendes reçus, déduction faite des retenues d'impôt	1 784 863	633 601

*Faisant partie des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation.

FONDS DE STRATÉGIES DE CRÉDIT NEWGEN

Annexe du portefeuille de placements Au 30 juin 2026 (non audité)

Nombre de parts/d'actions	Placements détenus	Coût moyen	Juste valeur	% de la valeur liquidative
Actions canadiennes				
93 100	Brookfield Office Properties Inc., actions privilégiées, 6,12 %	2 355 998 \$	2 327 500 \$	0,86
904 500	Canso Credit Income Fund	14 720 759	14 743 350	5,46
15 000	Groupe Dynamite Inc.	716 169	803 100	0,30
708 758	Fonds de revenu mensuel bonifié PIMCO	6 689 248	6 279 596	2,33
448 200	Premium Income Corp., actions privilégiées, 5,75 %	6 957 912	7 305 660	2,71
2 000	Le Fonds Bitcoin	201 438	149 100	0,06
189 500	Le Fonds Ether	14 308 529	7 746 760	2,87
14 700	Thomson Reuters Corp., actions privilégiées, 0 %	215 208	214 620	0,08
		<u>46 165 261</u>	<u>39 569 686</u>	<u>14,67</u>
Titres à revenu fixe canadiens				
6 625 000	Amazon.com Inc., 5 %, 12 juin 2056	6 680 194	6 698 736	2,48
173 000	Chemtrade Logistics Income Fund, 7 %, 30 juin 2028	177 955	187 215	0,07
7 850 000	Cineplex Inc., 7,75 %, 1 ^{er} mars 2030	9 615 514	10 311 996	3,82
4 224 000	DIRTT Environmental Solutions, 6,25 %, 31 décembre 2026	3 800 390	4 206 682	1,56
7 000 000	Dye & Durham Ltd., 6,50 %, 1 ^{er} novembre 2028	6 490 124	4 506 110	1,67
5 250 000	Intact Corporation financière, 5,642 %, 31 mars 2086	5 255 625	5 224 328	1,93
4 000 000	North American Construction Group Ltd., 7,75 %, 1 ^{er} mai 2030	4 104 821	4 117 240	1,52
6 000 000	Obsidian Energy Ltd., 8,125 %, 3 décembre 2030	6 004 179	6 156 780	2,28
7 000 000	Empire Life Insurance Co., 6 %	7 014 000	7 068 250	2,62
		<u>49 142 802</u>	<u>48 477 337</u>	<u>17,95</u>
Actions américaines				
637 325	Apollo Commercial Real Estate Finance Inc.	9 457 164	9 668 818	3,58
45 000	Apollo Investment Corp	704 149	644 339	0,24
8 667	Babcock & Wilcox Enterprises Inc., actions privilégiées, 6,50 %	302 130	307 664	0,11
71 804	Brookfield Property Partners LP, actions privilégiées, 5,75 %	1 355 511	1 324 949	0,49
84 752	Brookfield Property Partners LP, actions privilégiées, 6,375 %	1 730 641	1 740 843	0,64
37 358	Brookfield Property Partners LP, actions privilégiées, 6,50 %	782 776	804 496	0,30
1 041 833	Elme Communities	3 003 472	2 190 287	0,81
40 000	Golub Capital BDC Inc.	683 337	731 842	0,27
34 300	Morgan Stanley Direct Lending Fund	702 361	736 694	0,27
73 819	Oaktree Specialty Lending Corp.	1 207 348	1 252 027	0,46
154 539	Palmer Square Capital BDC Inc.	2 243 137	2 287 426	0,85
108 983	Solar Capital Ltd.	2 026 211	1 915 004	0,71
1 000	Le Fonds Bitcoin	100 349	74 818	0,03
13 818	Victoria Gold Corp/Vancouver	575	589	0,00
		<u>24 299 161</u>	<u>23 679 796</u>	<u>8,76</u>
Titres à revenu fixe américains				
1 000 000	Altice France SA, 6,50 %, 15 octobre 2031	1 349 715	1 379 888	0,51
1 000 000	Altice France SA, 6,875 %, 15 juillet 2032	1 353 132	1 380 300	0,51
1 000 000	Altice France SA, 6,875 %, 15 octobre 2030	1 356 549	1 383 240	0,51
1 000 000	Altice France SA, 9,50 %, 1 ^{er} novembre 2029	1 387 144	1 443 569	0,53
3 000 000	ANGI Group LLC, 3,875 %, 15 août 2028	3 530 890	3 614 732	1,34
3 000 000	Anywhere Real Estate Group LLC / Anywhere Co-Issuer Corp., 7 %, 15 avril 2030	4 092 907	4 292 609	1,59

FONDS DE STRATÉGIES DE CRÉDIT NEWGEN

Annexe du portefeuille de placements (suite) Au 30 juin 2026 (non audité)

Nombre de parts/d'actions	Placements détenus	Coût moyen	Juste valeur	% de la valeur liquidative
Titres à revenu fixe américains (suite)				
2 000 000	Anywhere Real Estate Group LLC / Realogy Co-Issuer Corp., 9,75 %, 15 avril 2030	2 912 326 \$	3 055 581 \$	1,13
5 000 000	Babcock & Wilcox Enterprises Inc., 8,75 %, 30 juin 2030	6 886 160	7 139 291	2,64
3 000 000	Beazer Homes USA Inc., 7,50 %, 15 mars 2031	4 130 246	4 250 633	1,57
10 000 000	Canada Cartage Corp., 9,75 %, 8 mai 2031	13 546 170	13 828 852	5,12
5 000 000	Carnava Co., 14 %, 1 ^{er} juin 2031	7 657 982	7 843 149	2,90
5 622 000	Dana Inc., 4,50 %, 15 février 2032	7 833 270	7 975 669	2,95
74 000	Desktop Litigation Trust Note, 18,96461 % – premier rang	103 467	105 117	0,04
577 254	Desktop Metal Inc., 14,31974 %, 12 juin 2025 – troisième rang	789 510	737 990	0,27
1 442 000	Desktop Metal Inc., 6 %, 15 mai 2027	1 990 634	819 344	0,30
9 206 000	Genworth Holdings Inc., 6,78757 %, 15 novembre 2036	10 776 980	10 984 653	4,07
4 200 000	J2 Global Inc., 4,625 %, 15 octobre 2030	5 415 484	5 612 609	2,08
3 500 000	Martin Midstream Partners LP / Martin Midstream Finance Corp., 11,50 %, 15 février 2028	5 193 153	5 014 656	1,86
4 500 000	Papa John's International Inc., 3,875 %, 15 septembre 2029	5 931 211	6 150 687	2,28
4 000 000	Polaris Renewable Energy Inc., 9,50 %, 3 décembre 2029	5 712 382	5 992 635	2,22
4 885 000	Progress Software Corp., 3,50 %, 1 ^{er} mars 2030	6 291 260	6 673 928	2,47
8 410 000	SBL Holdings Inc., 6,50 %	11 170 376	10 877 321	4,03
5 000 000	Shutterfly Finance LLC, 8,50 %, 1 ^{er} octobre 2027	6 903 146	7 102 500	2,63
3 624 000	Teleflex Inc., 4,25 %, 1 ^{er} juin 2028	4 940 002	5 078 344	1,88
2 865 000	TopBuild Corp., 3,625 %, 15 mars 2029	3 873 102	4 069 733	1,51
7 880 000	TopBuild Corp., 4,125 %, 15 février 2032	11 014 626	11 319 467	4,19
4 840 000	TopBuild Corp., 5,625 %, 31 janvier 2034	6 691 873	6 952 566	2,57
6 684 000	TriMas Corp., 4,125 %, 15 avril 2029	9 124 865	9 154 999	3,39
2 000 000	Winnebago Industries Inc., 3,25 %, 15 janvier 2030	2 608 898	2 673 125	0,99
		154 567 460	156 907 187	58,08
Total des placements détenus		274 174 684	268 634 006	99,46
Nombre de parts/d'actions	Placements vendus à découvert	Produit de la vente à découvert	Juste valeur	% de la valeur liquidative
Actions canadiennes				
(50 000)	Atrium Mortgage Investment Corp.	(581 441) \$	(600 000) \$	(0,22)
(40 000)	FINB BMO équipondéré banques	(2 303 693)	(3 037 599)	(1,12)
(9 400)	Brookfield Business Corp.	(406 341)	(398 371)	(0,15)
(372 000)	Dye & Durham Ltd.	(637 413)	(513 360)	(0,19)
(140 000)	iShares Canadian Corporate Bond Index ETF	(2 837 218)	(2 832 200)	(1,05)
(86 100)	iShares S&P/TSX Canadian Preferred Share Index ETF	(1 185 545)	(1 213 149)	(0,45)
(366 453)	Victoria Gold Corp.	(349 107)	(3 665)	0,00
		(8 300 758)	(8 598 344)	(3,18)

FONDS DE STRATÉGIES DE CRÉDIT NEWGEN

Annexe du portefeuille de placements (suite) Au 30 juin 2026 (non audité)

Nombre de parts/d'actions	Placements vendus à découvert	Produit de la vente à découvert	Juste valeur	% de la valeur liquidative
Titres à revenu fixe canadiens				
(460 000)	AutoCanada Inc., 5,75 %, 7 février 2029	(438 150) \$	(454 034) \$	(0,17)
(5 985 000)	Obligation du gouvernement canadien, 3,50 %, 1 ^{er} décembre 2057	(5 607 877)	(5 678 209)	(2,10)
		<u>(6 046 027)</u>	<u>(6 132 243)</u>	<u>(2,27)</u>
Options canadiennes				
(750 000)	Cineplex Inc., options d'achat, 13 \$, 17 juillet 2026	(135 000)	(52 500)	(0,02)
(15 000)	Groupe Dynamite Inc., options d'achat, 56 \$, 17 juillet 2026	(38 700)	(36 750)	(0,01)
		<u>(173 700)</u>	<u>(89 250)</u>	<u>(0,03)</u>
Bons de souscription canadiens				
(11)	Constellation Software Inc., 0 \$, 31 mars 2040	—	—	—
Actions américaines				
(75 300)	Invesco Senior Loan ETF	(2 193 768)	(2 178 850)	(0,81)
(25 884)	iShares iBoxx \$ High Yield Corporate Bond ETF	(2 831 720)	(2 940 355)	(1,09)
(7 000)	Winnebago Industries Inc.	(309 077)	(310 635)	(0,12)
		<u>(5 334 565)</u>	<u>(5 429 840)</u>	<u>(2,02)</u>
Titres à revenu fixe américains				
(2 000 000)	goeasy Ltd., 9,25 %, 1 ^{er} décembre 2028	(2 588 380)	(2 796 851)	(1,04)
Options américaines				
(40 000)	VanEck BDC Income ETF, options d'achat, 13 \$, 21 août 2026	(9 557)	(7 103)	0,00
(47 500)	VanEck BDC Income ETF, options d'achat, 14 \$, 18 décembre 2026	(15 646)	(10 121)	0,00
(9 500)	VanEck BDC Income ETF, options d'achat, 14 \$, 20 novembre 2026	(3 765)	(1 012)	0,00
(200)	VanEck BDC Income ETF, options d'achat, 14 \$, 21 août 2026	(25)	(14)	0,00
		<u>(28 993)</u>	<u>(18 250)</u>	<u>0,00</u>
Total des placements vendus à découvert		(22 472 423)	(23 064 778)	(8,54)
Commissions et autres coûts liés aux opérations du portefeuille		(31 624)	—	—
Placements détenus, montant net		<u>251 670 637 \$</u>	245 569 228	90,92
Perte latente sur les contrats de change à terme de gré à gré (tableau 1)			(4 241 031)	(1,57)
Autres actifs, montant net			<u>28 703 396</u>	<u>10,65</u>
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables			<u>270 031 593 \$</u>	<u>100,00</u>

FONDS DE STRATÉGIES DE CRÉDIT NEWGEN

Annexe du portefeuille de placements (suite) Au 30 juin 2026 (non audité)

Tableau 1 – Contrats de change à terme de gré à gré

Date de règlement	Monnaie vendue	Monnaie achetée	Taux à terme	Prix contractuel	Juste valeur	Profit (perte) latent
10 août 2026	\$ US	\$ CA	1,418098	(178 409 236) \$	(182 622 660) \$	(4 213 424) \$
10 août 2026	\$ US	\$ CA	1,418098	(8 800 000)	(8 972 077)	(172 077)
10 août 2026	\$ US	\$ CA	1,418098	(232 486)	(232 568)	(82)
10 août 2026	\$ US	\$ CA	1,418098	(293 954)	(293 546)	408
10 août 2026	\$ CA	\$ US	1,418098	4 938 500	5 055 131	116 631
10 août 2026	\$ CA	\$ US	1,418098	1 165 000	1 192 513	27 513
Total de la perte latente sur les contrats de change à terme de gré à gré						(4 241 031) \$

FONDS DE STRATÉGIES DE CRÉDIT NEWGEN

Notes annexes aux états financiers

Pour les semestres clos les 30 juin 2026 et 2025

Le Fonds de stratégies de crédit NewGen (le « Fonds ») est une fiducie de fonds commun de placement à capital variable constituée en vertu des lois de la province de l'Ontario conformément à une déclaration de fiducie datée du 2 janvier 2019, et modifiée le 28 janvier 2021, le 9 février 2021 et le 19 décembre 2022. La date de constitution du Fonds est le 19 décembre 2022. Le Fonds a commencé à exercer ses activités le 29 décembre 2022. NewGen Asset Management Limited (le « gestionnaire ») est le gestionnaire, le gestionnaire de portefeuille, le fiduciaire et le promoteur du Fonds. Le siège social du gestionnaire est situé au Commerce Court North, Suite 2900, 25 King Street West, P.O. Box 405, Toronto (Ontario) M5L 1G3.

NewGen Asset Management Limited, une société établie en vertu des lois de la province de l'Ontario, est le fiduciaire, le promoteur et le gestionnaire de portefeuille du Fonds (le « gestionnaire »). Le gestionnaire exécute des fonctions de gestion pour le Fonds, y compris la gestion des placements du portefeuille du Fonds. Les principaux courtiers et dépositaires du Fonds sont Valeurs Mobilières TD Inc. et la Banque Scotia.

Le principal objectif de placement du Fonds est d'optimiser les rendements absolus pour les porteurs de parts au cours du cycle de crédit traditionnel des sociétés grâce à une combinaison de revenu et de gains en capital, tout en réduisant la volatilité liée aux rendements. Pour atteindre cet objectif de placement, le Fonds a l'intention d'investir dans un portefeuille concentré, mais adéquatement diversifié, composé d'obligations de qualité inférieure émises par des sociétés nord-américaines cotées en bourse et il pourrait également investir dans d'autres types de titres de créance, comme des prêts à terme, des obligations convertibles, des titres privilégiés et des titres de capitaux propres ordinaires. Le Fonds pourrait avoir recours à l'effet de levier. L'effet de levier sera créé par le recours à des emprunts de liquidités, à des ventes à découvert et à des contrats dérivés. L'exposition brute globale du Fonds ne doit pas dépasser les limites relatives à l'utilisation d'un effet de levier permises par la législation en valeurs mobilières applicable.

Le succès du Fonds est tributaire de la prestation continue des services du gestionnaire et sera influencé par un certain nombre de facteurs de risque associés aux placements dans des titres de capitaux propres, des options et d'autres instruments, ainsi qu'au recours à l'effet de levier. Ces facteurs de risque comprennent le risque lié aux couvertures fondées sur des dérivés, la liquidité du marché, les ventes à découvert, le taux de rotation du portefeuille, les positions libellées en monnaies étrangères, l'exposition aux marchés étrangers et les variations des taux d'intérêt.

1. Mode de présentation

Les présents états financiers intermédiaires ont été préparés conformément aux Normes IFRS de comptabilité et à la Norme comptable internationale IAS 34 *Information financière intermédiaire* (collectivement, les « Normes IFRS de comptabilité ») publiées par l'IASB.

Le gestionnaire a autorisé la publication des états financiers intermédiaires le 17 août 2026.

FONDS DE STRATÉGIES DE CRÉDIT NEWGEN

Notes annexes aux états financiers (suite)

Pour les semestres clos les 30 juin 2026 et 2025

2. Informations significatives sur les méthodes comptables

Le texte qui suit présente un résumé des informations significatives sur les méthodes comptables du Fonds.

a) Instruments financiers

Comptabilisation et évaluation initiale

Le Fonds comptabilise initialement les transactions dans les actifs financiers et les passifs financiers à la juste valeur à la date de transaction, soit la date à laquelle le Fonds devient une partie aux dispositions contractuelles de l'instrument. Les autres actifs financiers et passifs financiers sont comptabilisés à la date à laquelle ils ont été générés.

Un actif ou un passif financier est évalué initialement à sa juste valeur, majorée, dans le cas d'un actif ou d'un passif financier qui n'est pas à la juste valeur par le biais du résultat net, des coûts de transaction directement imputables à l'acquisition ou à l'émission de l'actif ou du passif financier.

b) Classement

Le classement des actifs financiers est fonction du modèle économique utilisé pour la gestion du portefeuille d'actifs et des caractéristiques de flux de trésorerie contractuels de ces actifs financiers. Il y a trois principales catégories de classement pour les actifs financiers qui sont des titres de créance : évalués au coût amorti, à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et à la juste valeur par le biais du résultat net. Les titres de capitaux propres et les instruments dérivés sont généralement évalués à la juste valeur par le biais du résultat net, à moins qu'il n'ait été choisi de les désigner comme étant évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

Les actifs financiers dont la détention s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est atteint par la détention d'actifs afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels plutôt qu'à des fins de vente sont évalués au coût amorti ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global en fonction des caractéristiques de leurs flux de trésorerie contractuels. Le Fonds est par conséquent tenu d'évaluer les modalités contractuelles des flux de trésorerie afin de déterminer le classement et l'évaluation appropriés de ses actifs financiers. Les actifs financiers donnant lieu à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sont classés et évalués au coût amorti. Les actifs financiers donnant lieu à des flux de trésorerie qui ne correspondent pas uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sont classés et évalués à la juste valeur par le biais du résultat net.

FONDS DE STRATÉGIES DE CRÉDIT NEWGEN

Notes annexes aux états financiers (suite)

Pour les semestres clos les 30 juin 2026 et 2025

2. Informations significatives sur les méthodes comptables (suite)

b) Classement (suite)

Le Fonds classe ses placements dans des titres de capitaux propres, des titres à revenu fixe, des dérivés, des bons de souscription et des options comme des actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net. L'obligation du Fonds au titre de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables est présentée au montant du rachat. Tous les autres actifs et passifs financiers sont classés et évalués au coût amorti. Les méthodes comptables utilisées par le Fonds pour l'évaluation de la juste valeur de ses placements et de ses dérivés sont conformes aux méthodes utilisées pour évaluer la valeur liquidative (la « valeur liquidative aux fins des opérations ») aux fins des opérations avec les porteurs de parts.

Le Fonds comptabilise les instruments financiers à la juste valeur lors de leur comptabilisation initiale, majorée des coûts de transaction dans le cas des instruments financiers évalués au coût amorti. Les achats ou ventes normalisés d'actifs financiers sont comptabilisés à la date de transaction.

c) Juste valeur des instruments financiers

Les placements évalués à la juste valeur sont classés dans l'un des trois niveaux de la hiérarchie des justes valeurs selon les données d'entrée de plus bas niveau qui sont importantes pour l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité. Les données d'entrée ou méthodes utilisées pour évaluer les titres n'indiquent pas nécessairement le risque associé au placement dans ces titres.

La hiérarchie des justes valeurs se compose des trois niveaux suivants :

- Niveau 1 – prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques;
- Niveau 2 – données d'entrée autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des données d'entrée dérivées de prix);
- Niveau 3 – données d'entrée relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas basées sur des données d'entrée observables de marché (données d'entrée non observables).

FONDS DE STRATÉGIES DE CRÉDIT NEWGEN

Notes annexes aux états financiers (suite)

Pour les semestres clos les 30 juin 2026 et 2025

2. Informations significatives sur les méthodes comptables (suite)

d) Évaluation des placements

La juste valeur correspond au prix qui serait obtenu à la vente d'un actif ou payé pour transférer un passif dans le cadre d'une transaction régulière entre des participants au marché à la date d'évaluation sur le marché principal ou, en l'absence de celui-ci, sur le marché le plus avantageux auquel le Fonds a accès à cette date. La juste valeur d'un passif fait état de son risque de non-exécution.

Lorsque cela est possible, le Fonds évalue la juste valeur d'un instrument à l'aide du prix coté sur un marché actif. Un marché est considéré comme « actif » si la fréquence et le volume des transactions visant l'actif ou le passif sont suffisants pour fournir de l'information sur les prix de façon constante. Le Fonds évalue les instruments cotés sur un marché actif au dernier cours négocié ou au cours de clôture lorsque ces cours se situent dans la fourchette d'écart acheteur-vendeur pour la journée en cause. Lorsque le cours de clôture ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur pour la journée en cause, le gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause.

La juste valeur des actifs et passifs financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif (par exemple, les dérivés hors cote) est déterminée au moyen de techniques d'évaluation. Le Fonds utilise diverses méthodes et pose des hypothèses qui reposent sur les conditions qui prévalent sur le marché à chaque date de présentation de l'information financière. Les techniques d'évaluation comprennent l'utilisation de transactions récentes comparables dans des conditions de concurrence normale, l'analyse des flux de trésorerie actualisés, les modèles d'évaluation des options et d'autres techniques couramment utilisées par les intervenants du marché.

Les placements dans des sociétés privées ou autres actifs pour lesquels aucun marché organisé n'existe sont initialement évalués au coût puis ajustés à chaque période de présentation de l'information financière, au besoin, pour rendre compte de la plus récente valeur à laquelle de tels titres ont été négociés dans des conditions normales de concurrence correspondant approximativement à une transaction exécutée sur un marché organisé, à moins que le gestionnaire ne détermine autrement qu'une autre juste valeur de marché soit plus appropriée.

Opérations sur instruments dérivés

Le Fonds pourrait utiliser des contrats sur instruments dérivés pour améliorer les rendements du Fonds et gérer les risques liés aux placements. La valeur des contrats est évaluée à la valeur de marché le jour d'évaluation (soit un jour ouvrable de la Bourse de Toronto [« TSX »]) et les profits et pertes en découlant, réalisés et latents, sont comptabilisés dans les états du résultat global.

FONDS DE STRATÉGIES DE CRÉDIT NEWGEN

Notes annexes aux états financiers (suite)

Pour les semestres clos les 30 juin 2026 et 2025

2. Informations significatives sur les méthodes comptables (suite)

d) Évaluation des placements (suite)

Opérations sur instruments dérivés (suite)

La prime reçue à la vente d'une option d'achat est comptabilisée à titre de crédit différé. Lorsque l'option arrive à expiration ou qu'elle est exercée par son porteur, la prime est comptabilisée à titre de profit et inscrite au poste Profit net réalisé sur la vente de placements, compte tenu des écarts de conversion dans les états du résultat global.

e) Compensation des instruments financiers

Les actifs et les passifs financiers sont compensés, et le solde net est présenté dans les états de la situation financière si le Fonds détient un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et s'il a l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément. Dans le cours normal de ses activités, le Fonds peut conclure différentes conventions-cadres de compensation ou d'autres accords semblables qui ne satisfont pas aux critères de compensation dans les états de la situation financière, mais qui permettent une compensation des montants en cause dans certaines circonstances, comme la faillite ou la résiliation des contrats.

f) Entité d'investissement

Le Fonds a déterminé qu'il est une entité d'investissement aux termes de l'IFRS 10 *États financiers consolidés* et des modifications à l'IFRS 10, étant donné la présence des conditions suivantes :

- i) le Fonds a obtenu des fonds d'un ou de plusieurs investisseurs afin de leur fournir des services de gestion d'investissements;
- ii) le Fonds déclare à ses investisseurs qu'il a pour objet d'investir des fonds dans le seul but de réaliser des rendements sous forme de plus-values en capital et/ou de revenus d'investissement;
- iii) le Fonds évalue et apprécie la performance de la quasi-totalité de ses investissements sur la base de la juste valeur.

À titre d'entité d'investissement, le Fonds n'est pas tenu de consolider certaines filiales et doit plutôt évaluer ses investissements dans ces filiales à la juste valeur par le biais du résultat net.

FONDS DE STRATÉGIES DE CRÉDIT NEWGEN

Notes annexes aux états financiers (suite)

Pour les semestres clos les 30 juin 2026 et 2025

2. Informations significatives sur les méthodes comptables (suite)

g) Décomptabilisation

Les autres actifs financiers sont décomptabilisés, et ce, seulement lorsque les droits contractuels de recevoir les flux de trésorerie provenant de l'actif financier expirent, ou lorsque l'actif financier et tous les risques et les avantages substantiels sont transférés à une autre entité. Le Fonds décomptabilise les passifs financiers lorsque, et seulement lorsque, les obligations du Fonds sont éteintes, annulées ou lorsqu'elles viennent à échéance.

h) Commissions et autres coûts liés aux opérations du portefeuille

Les commissions et autres coûts liés aux opérations du portefeuille sont les coûts additionnels qui découlent directement de l'acquisition, de l'émission ou de la cession d'un placement, ce qui comprend les honoraires et commissions payés aux agents, conseillers et courtiers, les droits versés aux organismes de réglementation et aux bourses ainsi que les droits et taxes de transfert. Ces coûts sont comptabilisés en charges et inclus dans les commissions et autres coûts liés aux opérations du portefeuille dans les états du résultat global.

i) Coût des placements

Le coût des placements représente le montant payé pour chaque titre et est établi selon la méthode du coût moyen, exclusion faite des autres coûts liés aux opérations du portefeuille.

j) Opérations de placement et comptabilisation des produits

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date à laquelle elles ont lieu. Les produits d'intérêts sont comptabilisés quotidiennement en fonction du taux d'intérêt nominal stipulé, et les produits de dividendes sont comptabilisés à la date ex-dividende.

Le profit ou la perte réalisé sur la vente de placements ainsi que la plus-value ou moins-value latente des placements sont établis sur la base du coût moyen. Le coût moyen ne comprend pas l'amortissement des primes ou des escomptes sur les titres à revenu fixe, sauf dans le cas des obligations à coupon zéro.

FONDS DE STRATÉGIES DE CRÉDIT NEWGEN

Notes annexes aux états financiers (suite)

Pour les semestres clos les 30 juin 2026 et 2025

2. Informations significatives sur les méthodes comptables (suite)

k) Utilisation d'estimations

L'établissement d'états financiers conformes aux Normes IFRS de comptabilité exige que la direction exerce son jugement dans le cadre de l'application des méthodes comptables et qu'elle formule des estimations et des hypothèses quant à l'avenir. Les estimations sont constamment évaluées et sont fondées sur l'expérience passée et d'autres facteurs, y compris les attentes à l'égard d'événements futurs considérés comme raisonnables dans les circonstances. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

La note suivante aborde les plus importants jugements et estimations comptables que le Fonds a faits dans la préparation de ses états financiers :

Note 7 – données d'entrée non observables importantes utilisées pour évaluer les instruments financiers classés au niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs.

l) Impôt sur le résultat

Le Fonds est assujéti à l'impôt sur le résultat en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) (la « Loi de l'impôt ») pour la totalité de son résultat imposable de l'exercice (y compris les gains en capital nets imposables). Le Fonds est autorisé à déduire, dans le calcul de son impôt sur le résultat en vertu de la Loi de l'impôt, tous les montants versés ou à verser aux porteurs de parts au cours de l'exercice. Comme tous ces montants sont toujours payables aux porteurs de parts, aucun impôt ne sera payable sur ces montants pour l'exercice. Les retenues d'impôt sur les dividendes étrangers sont déduites à la source.

m) Conversion des monnaies étrangères

La monnaie fonctionnelle et de présentation du Fonds est le dollar canadien. La juste valeur des placements étrangers et autres actifs et passifs libellés en monnaies étrangères est convertie en dollars canadiens aux cours de change en vigueur à chaque date d'évaluation. Les achats et les ventes de titres étrangers libellés en monnaies étrangères ainsi que les produits connexes sont convertis en dollars canadiens aux cours de change en vigueur aux dates respectives de ces transactions.

Les profits et pertes de change se rapportant à la trésorerie et à des actifs et passifs évalués à la juste valeur par le biais du résultat net sont présentés dans les états du résultat global à titre de profit net (perte nette) réalisé sur la vente de placements, compte tenu des écarts de conversion, et de variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements, compte tenu des écarts de conversion.

FONDS DE STRATÉGIES DE CRÉDIT NEWGEN

Notes annexes aux états financiers (suite)

Pour les semestres clos les 30 juin 2026 et 2025

2. Informations significatives sur les méthodes comptables (suite)

n) Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part

L'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part est obtenu en divisant l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables d'une catégorie donnée de parts par le nombre total de parts de cette catégorie en circulation à la clôture de la période.

Les charges directement attribuables à une catégorie sont affectées directement à cette catégorie. Les produits et les profits et pertes réalisés et latents sur les placements et les autres charges sont répartis entre chaque catégorie du Fonds en fonction de la part proportionnelle du total de l'actif net du Fonds se rapportant aux porteurs de parts rachetables de chaque catégorie.

o) Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part correspond à l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à chaque catégorie de parts, divisée par le nombre moyen pondéré de parts de cette même catégorie en circulation au cours de la période.

p) Parts rachetables

Pour chaque part vendue, le Fonds touche un montant correspondant à la valeur liquidative par part à la date de la vente qui est pris en compte dans l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables. Les parts sont rachetables au gré des porteurs de parts à leur valeur liquidative à la date de rachat. Pour chaque part rachetée, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables est réduit de la valeur liquidative de cette part à la date de rachat. Les parts rachetables sont évaluées à la valeur courante de l'actif net du Fonds et sont considérées comme un montant résiduel de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables. Ces parts sont classées à titre de passifs financiers en raison des catégories multiples ne présentant pas de caractéristiques identiques.

q) Autres actifs et passifs

Les intérêts et dividendes à recevoir, les souscriptions à recevoir, les débiteurs liés aux placements vendus et les autres débiteurs sont classés comme évalués au coût amorti. Les créiteurs et charges à payer, les rachats à payer, les frais de gestion à payer, la rémunération au rendement à payer, les intérêts et les dividendes à payer sur les placements vendus à découvert, les créiteurs liés aux placements achetés et les autres créiteurs sont classés à titre de passifs financiers et présentés au coût amorti. Les passifs financiers sont généralement réglés dans les trois mois suivant leur émission. Les autres actifs et passifs sont de nature à court terme et sont comptabilisés au coût amorti, lequel se rapproche de la juste valeur.

FONDS DE STRATÉGIES DE CRÉDIT NEWGEN

Notes annexes aux états financiers (suite)

Pour les semestres clos les 30 juin 2026 et 2025

2. Informations significatives sur les méthodes comptables (suite)

r) Trésorerie

Le Fonds a conclu une convention de courtage principal avec son courtier afin qu'il gère ses comptes comme ceux d'un client. Le courtier assure la garde des titres du Fonds et, de temps à autre, de soldes de trésorerie qui peuvent prendre la forme de marges et de garanties.

Les instruments financiers et/ou les positions de trésorerie servent de garantie pour toute somme à payer au courtier ou pour tout titre vendu, mais non encore acheté ou titre acheté sur marge. Les titres et/ou les positions de trésorerie servent également de garantie en cas de défaillance éventuelle du Fonds.

Le Fonds est assujéti au risque de crédit si le courtier n'est pas en mesure de rembourser les soldes dus ou de livrer les titres dont il a la garde.

s) Souscriptions à recevoir

Les souscriptions à recevoir ont trait à l'émission de parts du Fonds pour lesquelles la trésorerie n'a pas encore été reçue.

t) Rachats à payer

Les rachats à payer consistent en des parts rachetées au cours de la période pour lesquelles la trésorerie n'a pas encore été versée.

u) Normes IFRS de comptabilité nouvelles et révisées publiées par l'IASB en vigueur pour la période considérée

Classement et évaluation des instruments financiers

En mai 2024, l'IASB a publié des modifications d'IFRS 9 *Instruments financiers* et d'IFRS 7 *Instruments financiers : Informations à fournir*. Les modifications ont trait au règlement de passifs financiers au moyen d'un système de paiement électronique et à l'évaluation des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels d'actifs financiers, y compris ceux qui sont assortis de caractéristiques liées à des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (« ESG »). L'IASB a également modifié les obligations d'information relativement aux placements dans des instruments de capitaux propres désignés comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (« JVAERG ») et a ajouté des obligations d'information relativement aux instruments financiers assortis de clauses conditionnelles. Les modifications sont entrées en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2026, et l'adoption anticipée est permise. Le Fonds a évalué l'incidence de la nouvelle norme et a conclu qu'il n'y avait pas d'incidence sur les états financiers intermédiaires du Fonds.

FONDS DE STRATÉGIES DE CRÉDIT NEWGEN

Notes annexes aux états financiers (suite)

Pour les semestres clos les 30 juin 2026 et 2025

2. Informations significatives sur les méthodes comptables (suite)

- v) Normes IFRS de comptabilité nouvelles et révisées publiées par l'IASB, mais non encore adoptées par le Fonds

Présentation et informations à fournir dans les états financiers

En avril 2024, l'IASB a publié la nouvelle norme IFRS 18 *États financiers : Présentation et informations à fournir* qui remplacera IAS 1 *Présentation des états financiers*. La nouvelle norme présente des sous-totaux nouvellement définis à fournir dans l'état du résultat net, les exigences relatives au regroupement et à la ventilation des informations et les informations à fournir sur les mesures de la performance définies par la direction dans les états financiers. La nouvelle norme entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2027, et l'adoption anticipée est permise. Le Fonds évalue l'incidence sur les états financiers intermédiaires.

3. Opérations entre parties liées

- a) Frais de gestion

Le Fonds verse des frais de gestion au gestionnaire en contrepartie des services que celui-ci fournit au Fonds. Les frais de gestion varient pour chaque catégorie de parts. Ces frais correspondent à un pourcentage de la valeur liquidative de la catégorie de parts du Fonds, taxes applicables en sus. Ils sont calculés quotidiennement, s'accumulent chaque jour et sont versés le dernier jour de chaque mois civil.

- Parts de catégorie C Fondateurs : 0,75 % par an
- Parts de catégorie F : 1,00 % par an
- Parts de catégorie F (\$ US) : 1,00 % par an
- Parts de catégorie G : 2,00 % par an
- Parts de catégorie G (\$ US) : 2,00 % par an
- Parts de catégorie I : les frais sont négociés par l'investisseur et versés directement par l'investisseur. Le taux des frais de gestion ne devrait pas excéder les frais de gestion payables au titre des parts de catégorie G du Fonds.

FONDS DE STRATÉGIES DE CRÉDIT NEWGEN

Notes annexes aux états financiers (suite)

Pour les semestres clos les 30 juin 2026 et 2025

3. Opérations entre parties liées (suite)

b) Rémunération au rendement

Le gestionnaire reçoit une rémunération au rendement à l'égard de chaque catégorie de parts du Fonds. Le Fonds versera au gestionnaire chaque trimestre civil (une « période de calcul de la rémunération au rendement ») une rémunération au rendement correspondant à 15 % du profit net (au sens attribué à ce terme ci-après) de chaque catégorie de parts applicable, sous réserve du point culminant (au sens attribué à ce terme ci-après). La rémunération au rendement sera calculée et s'accumulera quotidiennement pour chaque catégorie au cours de chaque période de calcul de la rémunération au rendement et en cas de rachat de parts d'une catégorie au cours d'un trimestre, à la date de rachat en question.

Par « profit net », on entend, à l'égard d'une catégorie de parts du Fonds un jour d'évaluation donné, le montant positif (s'il y a lieu) calculé en déduisant la valeur liquidative par part de la catégorie, le jour d'évaluation en question, de la valeur liquidative par part la plus élevée à l'égard de laquelle une rémunération au rendement a été versée précédemment (le « point culminant ») (ou le prix d'offre initial des parts lorsqu'aucune rémunération au rendement n'a été versée précédemment à l'égard de cette catégorie de parts). La rémunération au rendement sera calculée en multipliant le montant du profit net par le nombre total de parts de la catégorie qui sont encore en circulation à la fermeture des bureaux le jour d'évaluation en question.

Aucune rémunération au rendement ne sera versée à l'égard d'une catégorie à moins que la valeur liquidative de la catégorie par part n'excède le point culminant; le cas échéant, la rémunération au rendement ne sera versée que sur la tranche du profit net qui excède le point culminant.

Les investisseurs dans les parts de catégorie I peuvent négocier une rémunération au rendement devant être versée par l'investisseur qui est différente de celle qui est décrite ci-dessus, ou négocier afin de n'avoir aucune rémunération au rendement à verser.

c) Participations de parties liées

Le gestionnaire et ses dirigeants investissent à l'occasion dans des parts de catégorie I du Fonds dans le cours normal des activités. Toutes les transactions avec le gestionnaire sont évaluées à la valeur d'échange. Au 30 juin 2026, 28 345 parts de catégorie I (31 décembre 2025 – 27 752 parts de catégorie I) étaient détenues par le gestionnaire et ses dirigeants, ce qui représente 321 699 \$ (31 décembre 2025 – 311 994 \$) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables.

FONDS DE STRATÉGIES DE CRÉDIT NEWGEN

Notes annexes aux états financiers (suite)

Pour les semestres clos les 30 juin 2026 et 2025

4. Trésorerie et dette bancaire

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent des dépôts en trésorerie auprès d'institutions financières et de la dette bancaire qui sont remboursables à vue et font partie intégrante des activités de gestion de trésorerie du Fonds.

	30 juin 2026	30 juin 2025
Trésorerie	27 012 200 \$	11 936 338 \$
Trésorerie dans le tableau des flux de trésorerie	27 012 200 \$	11 936 338 \$

5. Parts rachetables du Fonds

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de parts rachetables pouvant être émises dans un nombre illimité de catégories, chacune desquelles représente une participation véritable, égale et indivise dans l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds. Chacune des parts de chacune des catégories confère au porteur le droit d'exprimer une voix pour chaque dollar d'actif net attribuable à une telle part et de bénéficier à parts égales de toutes les distributions effectuées par le Fonds. Le gestionnaire peut regrouper les parts d'une catégorie donnée ou en modifier la désignation.

Le Fonds a créé des parts de catégorie C Fondateurs, de catégorie F, de catégorie F (\$ US), de catégorie G, de catégorie G (\$ US) et de catégorie I. Les parts de catégorie C Fondateurs sont offertes à certains investisseurs au cas par cas, à l'appréciation du gestionnaire (la « période d'investissement des parts Fondateurs »). Les parts de catégorie C Fondateurs seront offertes pendant la période d'investissement des parts Fondateurs aux investisseurs qui participent à un programme de services rémunérés à l'acte ou à un programme de comptes intégrés parrainé par un courtier et qui paient des frais annuels établis en fonction de l'actif plutôt que des commissions prélevées sur chaque opération ou, à l'appréciation du gestionnaire, à tout autre investisseur à l'égard duquel le gestionnaire n'engage pas de frais de placement. Les parts de catégorie F sont offertes aux investisseurs qui participent à un programme de services rémunérés à l'acte parrainé par un courtier et qui paient des frais annuels établis en fonction de l'actif plutôt que des commissions prélevées sur chaque opération, ou, à l'appréciation du gestionnaire, à tout autre investisseur à l'égard duquel le gestionnaire n'engage pas de frais de placement. Les parts de catégorie G sont offertes à tous les investisseurs. Les parts de catégorie I sont offertes aux investisseurs institutionnels ou à d'autres investisseurs au cas par cas, à l'appréciation du gestionnaire. Les parts de catégorie I ne seront généralement offertes qu'à certains investisseurs qui sont des personnes physiques et qui font un investissement considérable dans le Fonds. La valeur liquidative du Fonds est calculée en dollars canadiens. Les parts de catégorie C Fondateurs, de catégorie F, de catégorie G et de catégorie I du Fonds sont libellées en dollars canadiens.

Le gestionnaire peut, à l'occasion et à son gré, déterminer les modalités selon lesquelles les parts d'un fonds seront offertes à la vente au public, y compris la monnaie dans laquelle le prix de souscription sera payé, ainsi que la nature et le montant de tous frais ou charges devant être payés par les investisseurs dans ce Fonds, au moment de l'achat ou autrement selon des modalités établies par le gestionnaire.

FONDS DE STRATÉGIES DE CRÉDIT NEWGEN

Notes annexes aux états financiers (suite)

Pour les semestres clos les 30 juin 2026 et 2025

5. Parts rachetables du Fonds (suite)

Les activités sur les parts pour les périodes closes les 30 juin 2026 et 2025 vont comme suit :

	Parts rachetables à l'ouverture de la période	Parts rachetables émises	Rachat de parts rachetables	Réinvestissement de parts	Parts rachetables à la clôture de la période
2026					
Catégorie C	8 355 721	2 956 955	(1 168 842)	102 896	10 246 730
Catégorie F	8 735 734	4 376 779	(2 038 850)	87 928	11 161 591
Catégorie F (\$ US)	295 613	57 714	(86 638)	2 717	269 406
Catégorie G	847 474	111 041	(112 556)	14 768	860 727
Catégorie G (\$ US)	70 329	1 333	—	948	72 610
Catégorie I	146 825	14 546	(7 490)	2 920	156 801
2025					
Catégorie C	5 286 805	2 266 603	(671 912)	66 334	6 947 830
Catégorie F	2 342 235	5 141 368	(395 712)	57 534	7 145 425
Catégorie F (\$ US)	96 143	163 999	(52 694)	3 074	210 522
Catégorie G	482 198	247 960	(30 485)	9 895	709 568
Catégorie G (\$ US)	23 672	44 391	—	792	68 855
Catégorie I	167 079	11 377	(46 549)	2 666	134 573

a) Distributions

Le Fonds a pour politique d'effectuer des distributions mensuelles selon un taux établi à l'occasion par le gestionnaire. Ces distributions ne sont pas garanties et peuvent être modifiées à tout moment, à notre entière discrétion. Le Fonds distribuera également, pour chaque année d'imposition, le bénéfice net et les gains en capital nets réalisés supérieurs aux distributions mensuelles à la fin de chaque année d'imposition (habituellement le 31 décembre) ou à tout autre moment choisi par le gestionnaire.

Si les distributions mensuelles sont supérieures au bénéfice net et aux gains en capital nets réalisés par le Fonds pour l'année en cause, une tranche des distributions du Fonds versées aux porteurs de parts pourra constituer un remboursement de capital.

FONDS DE STRATÉGIES DE CRÉDIT NEWGEN

Notes annexes aux états financiers (suite)

Pour les semestres clos les 30 juin 2026 et 2025

5. Parts rachetables du Fonds (suite)

b) Gestion du risque de capital

Le capital du Fonds se compose des parts émises et rachetables. Les parts donnent droit à des distributions, s'il y a lieu, et au paiement d'une quote-part calculée en fonction de la valeur liquidative du Fonds par part au moment du rachat. Le Fonds ne présente aucune restriction ni exigence spécifique en matière de capital en ce qui a trait à la souscription et au rachat de parts. Les variations pertinentes sont présentées dans les états de la variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables. Conformément à son objectif et à sa stratégie de placement, ainsi qu'aux pratiques de gestion des risques, le Fonds s'efforce d'investir les souscriptions reçues dans des placements appropriés tout en maintenant suffisamment de liquidités pour satisfaire les demandes de rachats, ces liquidités étant majorées des emprunts à court terme ou des montants tirés de la vente de placements au besoin.

6. Gestion des risques financiers

a) Gestion des risques liés aux instruments financiers

Dans le cours normal de ses activités, le Fonds est exposé à plusieurs risques de nature financière : le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché (y compris le risque de taux d'intérêt, l'autre risque de prix et le risque de change). La valeur des placements faisant partie du portefeuille du Fonds peut varier quotidiennement par suite de changements touchant les taux d'intérêt, la conjoncture économique et les informations sur le marché et sur les émetteurs relatives aux titres détenus par le Fonds. L'ampleur du risque dépend de l'objectif de placement du Fonds et du type de titres dans lesquels il investit.

b) Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie à un instrument financier manque à l'une des obligations ou l'un des engagements prévus à l'égard du Fonds. Dans les cas où le Fonds investit dans des titres de créance et des dérivés, cela représente la principale concentration du risque. La juste valeur des titres de créance et des dérivés tient compte de la solvabilité de l'émetteur et, par conséquent, elle représente généralement le risque de crédit maximal auquel le Fonds est exposé.

Le Fonds a fourni à ses courtiers principaux un privilège général sur les actifs financiers gardés en dépôt à titre de sûreté pour l'exposition du courtier principal au risque lié à la prestation de services de garde au Fonds. La trésorerie du Fonds est détenue auprès de Valeurs Mobilières TD Inc., laquelle s'est vu attribuer la note A+, et de la Banque Scotia, à qui S&P Global Rating a attribué la note de A+.

FONDS DE STRATÉGIES DE CRÉDIT NEWGEN

Notes annexes aux états financiers (suite)

Pour les semestres clos les 30 juin 2026 et 2025

6. Gestion des risques financiers (suite)

b) Risque de crédit (suite)

Le tableau suivant présente un sommaire des instruments de créance du Fonds par notation, compte non tenu de la trésorerie, au 30 juin 2026 et au 31 décembre 2025.

Instruments de créance par notation*	Pourcentage de la valeur liquidative	
	30 juin 2026	31 décembre 2025
AAA	(2,10) %	5,01 %
AA	2,48 %	0,00 %
A	2,62 %	0,00 %
BBB+	0,00 %	2,26 %
BBB	1,93 %	2,88 %
BBB-	0,00 %	2,36 %
BB+	8,27 %	2,72 %
BB	19,03 %	13,91 %
BB-	4,80 %	5,68 %
B+	8,21 %	8,72 %
B	6,59 %	7,41 %
B-	7,23 %	4,10 %
CCC+	2,06 %	1,55 %
Sans notation	11,60 %	29,20 %

*Compte non tenu de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.

c) Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend du risque que le Fonds ne soit pas en mesure de faire face à ses obligations à temps ou à un prix raisonnable.

La concentration du risque de liquidité du Fonds est liée aux rachats de parts périodiques en trésorerie. Le Fonds investit principalement, directement ou indirectement, dans des titres négociés sur des marchés actifs et qui peuvent être facilement cédés. En outre, le Fonds conserve généralement des positions suffisantes sous forme de trésorerie et d'équivalents de trésorerie pour maintenir sa liquidité.

Le Fonds peut recourir à des dérivés pour atténuer certains risques. Il n'est aucunement garanti qu'il existera un marché pour certains dérivés et il est possible que les bourses imposent des limites visant la négociation de dérivés.

Tous les passifs financiers sont exigibles entre un et trois mois, à l'exception de l'actif net attribuable aux parts rachetables.

FONDS DE STRATÉGIES DE CRÉDIT NEWGEN

Notes annexes aux états financiers (suite)

Pour les semestres clos les 30 juin 2026 et 2025

6. Gestion des risques financiers (suite)

d) Risque lié à l'effet de levier

Lorsque le Fonds investit dans des instruments dérivés, emprunte des liquidités à des fins de placement ou a recours à des ventes à découvert physiques sur des titres de capitaux propres, des titres à revenu fixe ou d'autres actifs en portefeuille, un effet de levier peut être introduit dans le Fonds. Il y a effet de levier lorsque l'exposition brute globale du Fonds aux actifs sous-jacents est supérieure au montant investi. L'effet de levier peut augmenter la volatilité, peut nuire à la liquidité du Fonds et pourrait amener le Fonds à liquider des positions à des moments inopportuns.

L'exposition globale du Fonds, calculée comme la somme des éléments suivants, ne doit pas dépasser trois fois la valeur liquidative du Fonds : i) la valeur totale des dettes impayées du Fonds aux termes des contrats d'emprunt; ii) la valeur marchande globale des ventes à découvert physiques sur des titres de capitaux propres, des titres à revenu fixe ou d'autres actifs en portefeuille; et iii) le montant notionnel global des positions sur dérivés visés du Fonds, déduction faite du montant notionnel global des positions sur dérivés visés conclus dans un but de couverture.

Au cours de la période close le 30 juin 2026, l'exposition globale brute minimale et maximale du Fonds était de 108,9 % (31 décembre 2025 – 112,8 %) et de 141,0 % (31 décembre 2025 – 145,2 %) de sa valeur liquidative, respectivement. La principale source d'effet de levier était les positions vendeur sur les titres de capitaux propres. Les seuils inférieur et supérieur de la fourchette découlent des activités d'investissement du Fonds, ainsi que du moment des souscriptions et des rachats. La stratégie du Fonds est décrite dans le prospectus simplifié.

Le gestionnaire s'assure quotidiennement que l'exposition globale brute du Fonds est inférieure à trois fois la valeur liquidative du Fonds.

e) Risque de marché

i) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt découle de la possibilité que des variations de taux d'intérêt aient une incidence sur les flux de trésorerie futurs ou la juste valeur future des instruments financiers.

Le risque de taux d'intérêt survient lorsque le Fonds investit dans des instruments financiers portant intérêt. Le Fonds est exposé au risque que la valeur de ces instruments financiers fluctue par suite de variations des taux d'intérêt en vigueur sur le marché. La trésorerie et les équivalents de trésorerie investis à des taux d'intérêt du marché à court terme sont peu sensibles aux fluctuations des taux d'intérêt.

FONDS DE STRATÉGIES DE CRÉDIT NEWGEN

Notes annexes aux états financiers (suite)

Pour les semestres clos les 30 juin 2026 et 2025

6. Gestion des risques financiers (suite)

e) Risque de marché (suite)

i) Risque de taux d'intérêt (suite)

Le Fonds gère activement son risque de taux d'intérêt, mais l'actif net tend à être davantage touché par les fluctuations des écarts de taux que par la fluctuation des taux d'intérêt sous-jacents. Comme le portefeuille se compose en majeure partie d'obligations à court terme à rendement élevé et d'une importante pondération en trésorerie et en équivalents de trésorerie, la sensibilité aux taux d'intérêt tend à être moins prononcée que pour d'autres catégories d'actifs à revenu fixe. Le tableau suivant présente l'exposition du Fonds aux taux d'intérêt par échéance au 30 juin 2026 et au 31 décembre 2025.

Instruments de créance par échéance	30 juin 2026	31 décembre 2025
Moins de 1 an	5 764 016 \$	45 764 048 \$
De 1 an à 3 ans	35 477 404	47 363 597
De 3 à 5 ans	90 925 924	56 026 894
Plus de 5 ans	64 288 086	38 552 855
Exposition nette	196 455 430 \$	187 707 394 \$

Incidence en pourcentage		
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	72,75	85,82

Dans les faits, les résultats de négociation réels peuvent différer de l'analyse de sensibilité ci-dessus, et la différence pourrait être significative.

ii) Autre risque de prix

L'autre risque de prix s'entend du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs des instruments financiers fluctuent par suite de variations des cours du marché (autres que celles découlant des risques de taux d'intérêt ou de change).

Tous les placements comportent un risque de perte du capital. Le gestionnaire vise à atténuer ce risque au moyen d'une sélection et d'une diversification prudentes des titres et des autres instruments financiers conformément à l'objectif et à la stratégie de placement du Fonds. À l'exception des options souscrites et des titres vendus à découvert, le risque maximal découlant des instruments financiers est déterminé par la juste valeur des instruments financiers. Les pertes éventuelles découlant des options souscrites et des titres vendus à découvert peuvent être illimitées. L'ensemble des positions du Fonds sur le marché fait l'objet d'un suivi périodique par le gestionnaire. Les instruments financiers détenus par le Fonds sont sensibles au risque de marché découlant des incertitudes quant aux cours futurs de ces instruments.

FONDS DE STRATÉGIES DE CRÉDIT NEWGEN

Notes annexes aux états financiers (suite)

Pour les semestres clos les 30 juin 2026 et 2025

6. Gestion des risques financiers (suite)

e) Risque de marché (suite)

ii) Autre risque de prix (suite)

Au 30 juin 2026, 23,4 % (31 décembre 2025 – 18,9 %) de l'actif net du Fonds attribuable aux porteurs de parts rachetables étaient investis dans des titres négociés sur des bourses nord-américaines, alors que 5,2 % (31 décembre 2025 – 9,0 %) de l'actif net du Fonds attribuable aux porteurs de parts rachetables étaient vendus à découvert contre des titres cotés sur des bourses nord-américaines. Si les cours sur les bourses nord-américaines avaient augmenté ou diminué de 10 % à la clôture de la période, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables aurait pu augmenter ou diminuer d'environ 4 911 380 \$, ou 1,8 % (31 décembre 2025 – 2 150 473 \$, ou 1,0 %) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, respectivement. Dans les faits, les résultats réels peuvent différer de la présente analyse de sensibilité, et la différence pourrait être significative.

iii) Risque de change

Le risque de change s'entend du risque que la valeur d'un instrument financier fluctue par suite de variations des cours du change.

Le risque de change découle des instruments financiers qui sont libellés dans une autre monnaie que le dollar canadien, à savoir la monnaie fonctionnelle du Fonds.

Les monnaies dans lesquelles le Fonds détenait des positions au 30 juin 2026 étaient les suivantes :

Monnaie	Exposition			Incidence du raffermissement ou du fléchissement de 5 % de la valeur du dollar canadien par rapport aux autres monnaies		
	Monétaire	Non monétaire	Totale	Monétaire	Non monétaire	Totale
30 juin 2026						
Dollar américain	(19 387 569) \$	18 231 706 \$	(1 155 863) \$	(969 378) \$	911 585 \$	(57 793) \$
% de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(7,18)	6,75	(0,43)	(0,36)	0,34	(0,02)

FONDS DE STRATÉGIES DE CRÉDIT NEWGEN

Notes annexes aux états financiers (suite)

Pour les semestres clos les 30 juin 2026 et 2025

6. Gestion des risques financiers (suite)

e) Risque de marché (suite)

iii) Risque de change (suite)

Les monnaies dans lesquelles le Fonds détenait des positions au 31 décembre 2025 étaient les suivantes :

Monnaie	Exposition			Incidence du raffermissement ou du fléchissement de 5 % de la valeur du dollar canadien par rapport aux autres monnaies		
	Monétaire	Non monétaire	Totale	Monétaire	Non monétaire	Totale
31 décembre 2025						
Dollar américain	(217 072) \$	2 689 105 \$	2 472 033 \$	(10 854) \$	134 455 \$	123 601 \$
% de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(0,10)	1,23	1,13	0,00	0,06	0,06

7. Classement des instruments financiers – évaluations de la juste valeur

Le tableau suivant présente un sommaire des niveaux de la hiérarchie des justes valeurs dans lesquels étaient classées les évaluations à la juste valeur des placements du Fonds au 30 juin 2026.

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs				
Actions ordinaires	63 249 482 \$	– \$	– \$	63 249 482 \$
Revenu fixe	14 705 893	189 016 180	1 662 451	205 384 524
Contrats à terme de gré à gré	–	144 552	–	144 552
	77 955 375 \$	189 160 732 \$	1 662 451 \$	268 778 558 \$
Passifs				
Actions ordinaires	14 024 519 \$	3 665 \$	– \$	14 028 184 \$
Revenu fixe	–	8 929 094	–	8 929 094
Options	107 500	–	–	107 500
Contrats à terme de gré à gré	–	4 385 583	–	4 385 583
	14 132 019 \$	13 318 342 \$	– \$	27 450 361 \$

FONDS DE STRATÉGIES DE CRÉDIT NEWGEN

Notes annexes aux états financiers (suite)

Pour les semestres clos les 30 juin 2026 et 2025

7. Classement des instruments financiers – évaluations de la juste valeur (suite)

Le tableau suivant présente la variation des placements évalués à la juste valeur à l'aide de données d'entrée importantes de niveau 3.

	Total
Solde d'ouverture au 1 ^{er} janvier 2026	1 802 876 \$
Variation de la moins-value latente comprise dans le résultat net	(140 425)
Solde de clôture au 30 juin 2026	1 662 451 \$

Au cours de la période close le 30 juin 2026, les titres DIRT Environmental Solutions, 6,25 %, 31 déc. 2026, convertibles à un prix de 4,20 \$; Cineplex Inc., 7,75 %, 1^{er} mars 2030, convertibles à un prix de 10,29 \$; et Chemtrade Logistics Income Fund, 7 %, 30 juin 2028 ont été transférés du niveau 2 au niveau 1, puisqu'il s'agit d'obligations convertibles négociées en bourse.

Le tableau suivant présente un sommaire des niveaux de la hiérarchie des justes valeurs dans lesquels étaient classées les évaluations à la juste valeur des placements du Fonds au 31 décembre 2025.

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs				
Actions ordinaires	41 285 230 \$	– \$	– \$	41 285 230 \$
Revenu fixe	–	195 357 046	1 802 876	197 159 922
Contrats à terme de gré à gré	–	2 301 063	–	2 301 063
	41 285 230 \$	197 658 109 \$	1 802 876 \$	240 746 215 \$
Passifs				
Actions ordinaires	19 589 584 \$	3 665 \$	– \$	19 593 249 \$
Revenu fixe	–	9 452 528	–	9 452 528
Options	187 250	–	–	187 250
Contrats à terme de gré à gré	–	97 358	–	97 358
	19 776 834 \$	9 553 551 \$	– \$	29 330 385 \$

Le tableau suivant présente la variation des placements évalués à la juste valeur à l'aide de données d'entrée importantes de niveau 3.

	Total
Solde d'ouverture au 1 ^{er} janvier 2025	– \$
Achats	3 653 911
Ventes	(763 177)
Pertes réalisées comprises dans le résultat net	(7 124)
Variation de la moins-value latente comprise dans le résultat net	(1 080 734)
Solde de clôture au 31 décembre 2025	1 802 876 \$

FONDS DE STRATÉGIES DE CRÉDIT NEWGEN

Notes annexes aux états financiers (suite)

Pour les semestres clos les 30 juin 2026 et 2025

7. Classement des instruments financiers – évaluations de la juste valeur (suite)

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025, il n'y a eu aucun transfert de titres d'un niveau à l'autre.

Le profit latent (la perte latente) sur les placements classés au niveau 3 est présenté comme variation nette de la moins-value latente des placements, compte tenu des écarts de conversion, dans les états du résultat global.

Données d'entrée non observables importantes utilisées aux fins de l'évaluation de la juste valeur

Le tableau suivant présente des renseignements sur les données d'entrée non observables importantes utilisées pour évaluer les instruments financiers classés au niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs.

Description	Technique d'évaluation	Données d'entrée non observables	Sensibilité à la variation des données d'entrée non observables importantes	Juste valeur au 30 juin 2026	Juste valeur au 31 décembre 2025
Titres à revenu fixe non cotés	Approche par le marché	Taux d'intérêt	Une hausse de 1 % du rendement à l'échéance entraînerait une baisse de 16 625 \$ de la valeur de marché.	1 662 451 \$	1 802 876 \$
				1 662 451 \$	1 802 876 \$

8. Instruments financiers dérivés

Les instruments dérivés détenus par le Fonds sont les suivants :

Contrats à terme de gré à gré

Le Fonds peut conclure divers contrats à terme de gré à gré dans le cadre de sa stratégie de placement. En général, un contrat à terme de gré à gré est un contrat normalisé conclu entre deux parties en vue de l'achat ou de la vente d'un actif à un prix déterminé à une date ultérieure. Le Fonds peut utiliser des contrats à terme de gré à gré pour tirer parti des variations de valeur de titres de capitaux propres, de marchandises, de taux d'intérêt ou de monnaies étrangères, ou obtenir une couverture à l'égard de ces éléments. En cas de changement imprévu de la conjoncture du marché, les avantages prévus des contrats à terme de gré à gré pourraient ne pas être obtenus et une perte pourrait être réalisée. Le recours à des contrats à terme de gré à gré comporte le risque d'une corrélation imparfaite de l'évolution du prix des contrats à terme de gré à gré et de ceux des instruments ou des marchandises sous-jacents.

FONDS DE STRATÉGIES DE CRÉDIT NEWGEN

Notes annexes aux états financiers (suite)

Pour les semestres clos les 30 juin 2026 et 2025

8. Instruments financiers dérivés (suite)

Les contrats à terme de gré à gré sont compensés et le montant net est présenté dans les états de la situation financière s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et s'il existe une intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Les tableaux suivants présentent les placements du Fonds dans des contrats à terme de gré à gré au 30 juin 2026 qui se rapportent à la couverture de l'exposition en dollars américains liée aux parts de catégorie F (\$ US) et de catégorie G (\$ US).

Catégorie F (\$ US)

Date de règlement	Monnaie	Contrepartie	Taux à terme	Juste valeur	Montant notionnel	Profit (perte) latent
10 août 2026	\$ US	Valeurs Mobilières TD	1,4181	5 055 131 \$	4 938 500 \$	116 631 \$
10 août 2026	\$ US	Valeurs Mobilières TD	1,4181	(232 568)	(232 486)	(82)
10 août 2026	\$ US	Valeurs Mobilières TD	1,4181	(293 546)	(293 954)	408

Catégorie G (\$ US)

Date de règlement	Monnaie	Contrepartie	Taux à terme	Juste valeur	Montant notionnel	Profit latent
10 août 2026	\$ US	Valeurs Mobilières TD	1,4181	1 192 513 \$	1 165 000 \$	27 513 \$

Les tableaux suivants présentent les placements du Fonds dans des contrats à terme de gré à gré au 31 décembre 2025 qui se rapportent à la couverture de l'exposition en dollars américains liée aux parts de catégorie F (\$ US) et de catégorie G (\$ US).

Catégorie F (\$ US)

Date de règlement	Monnaie	Contrepartie	Taux à terme	Juste valeur	Montant notionnel	Perte latente
4 mars 2026	\$ CA	Valeurs Mobilières TD	1,3678	5 093 058 \$	5 173 000 \$	(79 942) \$

Catégorie G (\$ US)

Date de règlement	Monnaie	Contrepartie	Taux à terme	Juste valeur	Montant notionnel	Perte latente
4 mars 2026	\$ CA	Valeurs Mobilières TD	1,3678	1 109 584 \$	1 127 000 \$	(17 416) \$

FONDS DE STRATÉGIES DE CRÉDIT NEWGEN

Notes annexes aux états financiers (suite)

Pour les semestres clos les 30 juin 2026 et 2025

8. Instruments financiers dérivés (suite)

Le tableau suivant présente les placements du Fonds dans des contrats à terme de gré à gré au 30 juin 2026 qui se rapportent aux couvertures du portefeuille.

Date de règlement	Monnaie	Contrepartie	Taux à terme	Juste valeur	Montant notionnel	Perte latente
10 août 2026	\$ US	Valeurs Mobilières TD	1,4181	(182 622 660)	\$ (178 409 236)	\$ (4 213 424)
10 août 2026	\$ US	Valeurs Mobilières TD	1,4181	(8 972 077)	(8 800 000)	(172 077)

Le tableau suivant présente les placements du Fonds dans des contrats à terme de gré à gré au 31 décembre 2025 qui se rapportent aux couvertures du portefeuille.

Date de règlement	Monnaie	Contrepartie	Taux à terme	Juste valeur	Montant notionnel	Profit latent
4 mars 2026	\$ US	Valeurs Mobilières TD	1,3678	(144 991 040)	\$ (147 266 860)	\$ 2 275 820
4 mars 2026	\$ CA	Valeurs Mobilières TD	1,3678	28 325 243	28 300 000	25 243

Les montants notionnels de certains types d'instruments financiers permettent d'effectuer une comparaison avec les instruments comptabilisés dans les états de la situation financière, mais n'indiquent pas nécessairement les montants des flux de trésorerie futurs concernés ni la juste valeur actuelle des instruments et, par conséquent, n'indiquent pas l'exposition du Fonds au risque de crédit ni au risque de cours de marché.

Les instruments dérivés deviennent favorables (actifs) ou défavorables (passifs) par suite de fluctuations des cours de marché ou des cours de change, selon leurs modalités. Le montant contractuel ou notionnel global des instruments financiers dérivés détenus, la mesure dans laquelle les instruments sont favorables ou non et donc le montant global de la juste valeur des actifs et passifs financiers dérivés peuvent fluctuer sensiblement dans le temps.

Bons de souscription

Un bon de souscription est une entente contractuelle aux termes de laquelle l'émetteur confère au porteur le droit, mais non l'obligation, d'acheter directement de l'émetteur des titres sous-jacents à une date précise, avant une date précise ou au cours d'une période précise, un nombre déterminé de titres ou un instrument financier à un prix prédéterminé. Les bons de souscription achetés exposent le Fonds au risque de prix jusqu'à concurrence de leur valeur comptable, qui correspond à leur juste valeur.

FONDS DE STRATÉGIES DE CRÉDIT NEWGEN

Notes annexes aux états financiers (suite)

Pour les semestres clos les 30 juin 2026 et 2025

8. Instruments financiers dérivés (suite)

Le tableau qui suit décrit les placements en bons de souscription du Fonds au 30 juin 2026.

Description	Date d'échéance	Prix d'exercice	Montant notionnel	Juste valeur
Constellation Software Inc.	31 mars 2040	0,31 \$	(3) \$	– \$

Le tableau qui suit décrit les placements en bons de souscription du Fonds au 31 décembre 2025.

Description	Date d'échéance	Prix d'exercice	Montant notionnel	Juste valeur
Constellation Software Inc.	31 mars 2040	0,31 \$	(3) \$	– \$

Options

Une option est le droit d'acheter (option d'achat) ou de vendre (option de vente) une quantité ou un montant prédéterminé d'un élément sous-jacent donné (par exemple des titres de capitaux propres, des indices boursiers, des titres de créance de gouvernements, des marchandises ou des monnaies) à un prix d'exercice convenu si l'option est exercée avant sa date d'expiration. L'option peut également être réglée en trésorerie, en fonction de la différence entre la valeur de règlement et le prix d'exercice convenu.

Le tableau qui suit décrit les placements en options du Fonds au 30 juin 2026.

Description	Date d'échéance	Prix d'exercice	Montant notionnel
Cineplex Inc., options d'achat, 13 \$	17 juill. 2026	13,00 \$	(9 750 000) \$
Groupe Dynamite Inc., options d'achat, 56 \$	17 juill. 2026	56,00	(840 000)
VanEck BDC Income ETF, options d'achat, 13 \$	21 août 2026	13,00	(520 000)
VanEck BDC Income ETF, options d'achat, 14 \$	18 déc. 2026	14,00	(665 000)
VanEck BDC Income ETF, options d'achat, 14 \$	20 nov. 2026	14,00	(133 000)
VanEck BDC Income ETF, options d'achat, 14 \$	21 août 2026	14,00	(2 800)

Le tableau qui suit décrit les placements en options du Fonds au 31 décembre 2025.

Description	Date d'échéance	Prix d'exercice	Montant notionnel
Cineplex Inc., options d'achat, 12 \$	16 janv. 2026	12,00 \$	(600 000) \$
Cineplex Inc., options d'achat, 12,50 \$	20 mars 2026	12,50	(5 000 000)
Cineplex Inc., options d'achat, 13 \$	20 févr. 2026	13,00	(5 850 000)

FONDS DE STRATÉGIES DE CRÉDIT NEWGEN

Notes annexes aux états financiers (suite)

Pour les semestres clos les 30 juin 2026 et 2025

9. Charges

Le gestionnaire a le pouvoir d'engager et de faire des paiements à même les biens du Fonds pour toute charge ou dépense qui, de l'avis du gestionnaire, est nécessaire ou accessoire à, ou appropriée pour la réalisation des objectifs de la convention de fiducie y compris, sans toutefois s'y limiter, tous les frais et charges liés à la gestion et à l'administration du Fonds.

Le Fonds paie ses propres commissions de courtage relativement aux opérations de portefeuille, les frais liés aux opérations de prêt de titres et les frais d'opérations connexes, les charges d'exploitation autres que les frais de publicité et les frais liés aux programmes de rémunération des courtiers, lesquels sont payés par le gestionnaire. Les charges d'exploitation comprennent, notamment, les commissions et les frais de courtage (s'il y a lieu), les taxes, les honoraires juridiques et d'audit, les honoraires des membres du comité d'examen indépendant (« CEI »), les coûts liés au fonctionnement du CEI (y compris les coûts liés à la tenue de réunions, et les honoraires et frais des conseillers dont le CEI a retenu les services), les frais de garde, les frais du dépositaire, les charges d'intérêts, les charges d'exploitation, les frais d'administration et les coûts des systèmes, les frais de services aux investisseurs et les frais de rapports financiers et d'autres rapports destinés aux investisseurs ainsi que des prospectus, des notices annuelles et des aperçus des fonds. Les charges opérationnelles et les autres frais du Fonds sont assujettis aux taxes applicables, y compris la TVH.

10. Impôt sur le résultat

Le Fonds est admissible à titre de fiducie de fonds commun de placement aux termes des dispositions de la Loi de l'impôt et, par conséquent, n'est pas assujetti à l'impôt sur son revenu imposable net pour l'année d'imposition terminée en décembre, y compris le montant net des gains en capital réalisés, qui sont payés ou à payer à ses porteurs de parts à la fin de l'année d'imposition. Toutefois, toute tranche du revenu net et du montant net des gains en capital réalisés du Fonds qui n'est pas payée ou à payer est assujettie à l'impôt. L'impôt sur le montant net des gains en capital réalisés qui n'est pas payé ou à payer peut généralement être recouvré aux termes de dispositions de remboursement prévues dans la législation fiscale, lorsque des rachats ont lieu. Le Fonds a l'intention de distribuer la totalité de son revenu et un montant suffisant des gains en capital nets réalisés pour éviter d'être assujetti à l'impôt sur le résultat.

Le Fonds est assujetti aux retenues d'impôt sur les revenus étrangers. De manière générale, le Fonds traite les retenues d'impôt comme une charge portée en réduction du résultat à des fins fiscales.

Au 31 décembre 2025, le Fonds disposait de pertes en capital nettes reportées en avant de néant (2024 – néant) et de pertes autres qu'en capital reportées en avant de néant (2024 – néant).

FONDS DE STRATÉGIES DE CRÉDIT NEWGEN

Notes annexes aux états financiers (suite)

Pour les semestres clos les 30 juin 2026 et 2025

11. Commissions de courtage et rabais de courtage sur titres gérés

Les commissions versées aux courtiers relativement aux opérations de portefeuille sont incluses dans les états du résultat global du Fonds. Les activités de courtage sont réparties de bonne foi entre les courtiers en fonction du courtier qui peut obtenir les meilleurs résultats pour le Fonds par rapport aux services d'exécution des ordres et aux services de recherche fournis. Sous réserve de ces critères, le gestionnaire peut attribuer les activités aux courtiers qui, en plus de l'exécution des opérations, fournissent des services de recherche, de statistique ou d'autres services similaires, ou paient pour ceux-ci. La valeur vérifiable des « rabais de courtage sur titres gérés » reçue en pourcentage du total des commissions et des autres coûts liés aux opérations du portefeuille versés au cours des périodes closes les 30 juin 2026 et 2025 est présentée ci-dessous :

	30 juin 2026	30 juin 2025
Relations au titre des rabais de courtage sur titres gérés	5	4
Pourcentage du total des commissions et des autres coûts liés aux opérations du portefeuille	71,55 %	100,00 %

12. Incidence du reclassement

Certains montants comparatifs présentés dans les états financiers intermédiaires ont été reclassés à des fins de conformité avec la présentation de la période considérée. Ces reclassements n'ont pas eu d'incidence sur le montant présenté de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables ni sur l'augmentation ou la diminution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables.

Certains soldes de trésorerie, de garanties et de marges qui étaient présentés auparavant au poste Sommes à recevoir du courtier ont été reclassés dans les montants comparatifs au 30 juin 2025 à titre de trésorerie et d'opérations non réglées. Les créiteurs liés aux placements achetés et les débiteurs liés aux placements vendus connexes sont maintenant présentés séparément dans les états financiers intermédiaires.

FONDS DE STRATÉGIES DE CRÉDIT NEWGEN

Notes annexes aux états financiers (suite)

Pour les semestres clos les 30 juin 2026 et 2025

12. Incidence du reclassement (suite)

Le tableau suivant résume l'incidence sur les états financiers intermédiaires du Fonds.

a) États de la situation financière

	Incidence du reclassement		
	Présentation antérieure	Ajustement	Montant ajusté
Au 30 juin 2025			
Trésorerie	23 725 \$	11 912 613 \$	11 936 338 \$
Sommes à recevoir du courtier	11 599 419	(11 599 419)	–
Débiteurs liés aux placements vendus	–	5 307 156	5 307 156
Actifs restants	192 309 134	–	192 309 134
TOTAL DE L'ACTIF	203 932 278	5 620 350	209 552 628
Passifs restants	19 329 797	–	19 329 797
Créditeurs liés aux placements achetés	–	5 620 350	5 620 350
TOTAL DU PASSIF	19 329 797	5 620 350	24 950 147
ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES	184 602 481 \$	–	184 602 481 \$

b) Tableaux des flux de trésorerie

	Incidence du reclassement		
	Présentation antérieure	Ajustement	Montant ajusté
Pour la période close le 30 juin 2025			
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	4 239 914 \$	– \$	4 239 914 \$
Ajustements au titre des éléments sans effet sur la trésorerie :	1 817 045	–	1 817 045
Variation des soldes hors trésorerie :			
Sommes à recevoir du courtier	(5 639 723)	5 639 723	–
Débiteurs liés aux placements vendus	–	(5 307 156)	(5 307 156)
Créditeurs liés aux placements achetés	–	5 530 649	5 530 649
Actifs/passifs restants	(1 213 295)	–	(1 213 295)
Produit de la vente de placements	397 724 021	–	397 724 021
Achat de placements	(475 528 711)	–	(475 528 711)
Sorties de trésorerie liées aux activités d'exploitation	(78 600 749)	5 863 216	(72 737 533)
Entrées de trésorerie liées aux activités de financement	78 822 169	–	78 822 169
Augmentation/diminution de la trésorerie au cours de la période	221 420	5 863 216	6 084 636
Trésorerie à l'ouverture de la période	746	6 049 397	6 050 143
Perte de change sur la trésorerie	(198 441)	–	(198 441)
Trésorerie à la clôture de la période	23 725 \$	11 912 613 \$	11 936 338 \$